

**RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION POUR LE SUIVI POST-PLANTATION DES PARCELLES  
REBOISEES DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE NACHTIGAL**

**OBJET**

Ce document présente les termes de référence pour le recrutement d'une organisation locale qui sera chargée du suivi technique et opérationnel post-plantation des parcelles reboisées du Projet Hydroélectrique de Nachtigal.

**VALIDATION**

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Joel NGOLA Cadre Biodiversité	Suzanne NGAPOUT Directrice Adjointe Environnement et Social	Catherine MINYA Directrice Environnement et Social

**LISTE DE DIFFUSION**

Interne : Directeur Général- Directeur des Contrats – Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux- de Directrice Environnement et Social.

Externe : Prestataire concerné.

**ACCESSIBILITE**

- Confidentiel  Document destiné exclusivement aux personnes nommément désignées dans la liste de diffusion
- Restreinte  Document destiné exclusivement aux fonctions figurant dans la liste de diffusion.
- Interne  Document interne diffusable au sein de l'entreprise.
- Libre  Document de diffusion libre à l'interne et à l'externe

## 1. Contexte et justification

La mise en œuvre du Projet de construction du Barrage Hydroélectrique de Nachtigal a entraîné des impacts environnementaux, notamment la perte et la dégradation d'habitats naturels ainsi qu'une diminution de la biodiversité. En réponse aux impacts occasionnés par le Projet, un programme de réhabilitation couvrant un peu plus de 70 hectares a été initié depuis juillet 2023.

Des surfaces ont été réhabilitées afin de restaurer les fonctions physiques et écologiques des milieux impactés, notamment à travers le remodelage topographique des zones dégradées. D'autres surfaces impactées ont été réhabilitées en terres forestières suivant une approche de restauration écologique progressive, comprenant le diagnostic initial des sols, la préparation des sites (décompactage, pose de la terre végétale), la plantation d'espèces locales adaptées aux conditions écologiques, les opérations de regarnissage et de densification, la gestion des espèces envahissantes ainsi que l'entretien régulier des plantations.

Ce programme de réhabilitation a été exécuté dans un premier temps par les entreprises en charge de la construction, à savoir Elecnor, responsable du lot électromécanique 1, et la Camerounaise de Construction du Barrage Nachtigal (CCN), responsable du lot génie civil. Les zones concernées ont ensuite été transférées de façon progressive à la Nachtigal Hydro Power Compagny (NHPC) dans l'optique de garantir leur gestion ainsi qu'un suivi durable.

Afin d'assurer la survie et la croissance des espèces reboisées, la mise en place d'un dispositif de suivi post-plantation est indispensable. C'est à ce titre que NHPC prévoit de recruter une organisation locale qualifiée afin d'assurer la réalisation des travaux de plantation et d'entretien forestier. Ce recrutement local vise à : (i) assurer une présence régulière et rapprochée du prestataire dans les zones reboisées ; (ii) permettre la détection rapide des pertes de plants par le prestataire et la remédiation immédiate par des regarnis ; (iii) faciliter l'entretien (désherbage, arrosage etc.) et garantir un suivi continu de la croissance des espèces.

## 2. Objectif de la mission

Assurer le suivi technique et opérationnel des parcelles reboisées afin de garantir :

- La survie et la croissance des plants ;
- La maîtrise des facteurs de stress biotiques et abiotiques ;
- La collecte et le reporting régulier des données sur la dynamique des espèces ;
- L'inclusion des communautés locales dans les activités de suivi et d'entretien.

## 3. Portée de la mission

La mission couvre un espace d'environ 71.8 hectares constitué des lots EM1 d'une superficie d'un (01) hectare et GC d'une superficie de 70.8 hectares.

Tableau 1. Répartition des zones en fonction des différentes superficies

Zones	Superficies en hectares
EM1	1
Zone 7 nord	7,22
Zone 9	26,15
Zone 10	9,19
Zone 11 aval	1,21

Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) – Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 28.536.000.000 Francs CFA ayant son siège social

1067 Bis, Rue 1750-Nouvelle Route de Bastos, Yaoundé (Cameroun) Boite Postale 35 543 Yaoundé enregistrée au RCCM  
RC/YAO/2016/B/715 - www.nachtigal-hpc.com

Zone 11	24,58
Magasin central	2,45

#### 4. Mandat et responsabilités de l'organisation recrutée

L'organisation sélectionnée sera chargée d'assurer la mise en œuvre technique, le suivi opérationnel et le monitoring écologique des activités de reboisement et de restauration des paysages forestiers. À ce titre, elle devra :

- Réaliser une mission initiale de diagnostic et de visite de terrain afin de produire un état des lieux détaillé des parcelles reboisées, incluant la cartographie des sites, l'évaluation de l'état des plantations, l'identification des contraintes techniques et environnementales, ainsi qu'une quantification de l'évolution des superficies forestières concernées ;
- Mettre en place et gérer une pépinière d'une capacité minimale de 10 000 plants (essences forestières de bois d'œuvre et produits forestiers non ligneux voire liste en annexe des TDR), destinés au regarnissage des zones reboisées présentant des pertes post-plantation (plants morts, non viables ou détruits) ainsi qu'à la densification des parcelles précédemment affectées à l'usage agricole ;
- Assurer un entretien régulier et intensif des plantations, selon un dispositif de suivi hebdomadaire comprenant notamment : le défrichage, le sarclage, l'arrosage, le regarnissage, l'entretien phytosanitaire et la lutte contre les espèces invasives ;
- Réaliser la densification des parcelles reboisées initialement affectées à un usage agricole, en veillant à améliorer progressivement la couverture forestière et la résilience écologique des sites ;
- Créer, réhabiliter et entretenir les pistes d'accès nécessaires à l'exploitation, au suivi des sites reboisés ;
- Mettre en place un système de monitoring écologique dynamique et opérationnel permettant de collecter, analyser et actualiser régulièrement les données de suivi des plantations. Ce dispositif devra inclure des indicateurs de performance mesurables et vérifiables tels que :
  - le taux de reprise des plants ;
  - le taux de mortalité ;
  - les performances de croissance des espèces ;
  - l'évolution de la biodiversité associée ;
  - la cartographie et la quantification des changements de superficies forestières ;
  - la superficie des zones envahies par des plantes invasives ;
  - le rapport entre les surfaces fauchées ou brûlées et les surfaces totales observées ;
  - l'état de conservation et de régénération des parcelles restaurées.

- Assurer un suivi continu des sites à travers des missions périodiques de terrain, des relevés géoréférencés, des outils de collecte de données et des tableaux de bord permettant une prise de décision rapide et adaptée aux contraintes observées ;
- Produire des rapports techniques et analytiques de manière régulière (mensuels, semestriels et annuels). Ces rapports devront présenter :
  - l'état d'avancement des activités ;
  - les résultats des indicateurs de suivi ;
  - les difficultés rencontrées ;
  - les mesures correctives mises en œuvre ;
  - les analyses comparatives de l'évolution des plantations ;
  - les données cartographiques et statistiques actualisées ;
  - des recommandations opérationnelles pour améliorer la performance écologique et la durabilité des interventions ;
- Assurer le transfert de compétences et le renforcement des capacités des communautés riveraines à travers leur implication active dans les activités de restauration, des formations pratiques et des actions de sensibilisation relatives à la gestion durable des ressources forestières et au suivi des plantations.

## 5. Livrables attendus

Dans le cadre de l'exécution de cette mission, l'organisation recrutée devra produire et transmettre les livrables suivants :

- Un rapport de démarrage présenté lors de la réunion de lancement de la prestation, comprenant :
  - la méthodologie détaillée d'intervention proposée par le Prestataire ;
  - l'approche de suivi et de monitoring écologique retenue ;
  - les outils de collecte et de gestion des données ;
  - le chronogramme détaillé des activités et le planning prévisionnel d'intervention sur les sites.
- Des rapports mensuels de suivi post-plantation présentant de manière synthétique et opérationnelle:
  - l'état d'avancement des activités réalisées ;
  - les opérations d'entretien effectuées ;
  - les données actualisées de suivi des plantations ;
  - les indicateurs de performance écologique ;
  - les difficultés techniques, environnementales ou organisationnelles rencontrées ;
  - les mesures correctives engagées ainsi que les recommandations pratiques.

- Des rapports semestriels de suivi et de monitoring écologique intégrant :
  - une analyse consolidée de l'évolution des plantations ;
  - les résultats des indicateurs de reprise, croissance, mortalité et densification ;
  - la cartographie et la quantification des changements de superficies forestières ;
  - l'évolution des superficies affectées par les plantes invasives ;
  - le rapport entre les surfaces fauchées ou brûlées et les surfaces observées ;
  - une analyse des risques et contraintes susceptibles d'affecter la durabilité des plantations ;
  - des recommandations opérationnelles pour améliorer les performances des interventions.
- Un rapport annuel consolidé de suivi post-plantation comprenant :
  - le bilan technique, écologique et opérationnel des activités menées ;
  - l'analyse comparative et évolutive des indicateurs de performance ;
  - l'évaluation globale de l'état des parcelles restaurées ;
  - les impacts observés sur la restauration des paysages forestiers ;
  - les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre ;
  - les enseignements tirés et recommandations stratégiques pour la pérennisation des acquis.
- Une documentation complète des activités de formation, de sensibilisation et de transfert de compétences réalisées au profit des communautés riveraines, incluant notamment :
  - les modules de formation dispensés ;
  - les listes de participation ;
  - les supports pédagogiques utilisés ;
  - les résultats et acquis des bénéficiaires.
- Une base de données numérique actualisée et exploitable, transmise sous format Excel et comprenant l'ensemble des données de suivi collectées sur le terrain (inventaires, indicateurs, coordonnées géographiques, superficies, taux de survie, données de monitoring écologique et autres informations pertinentes).

## 6. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable en fonction des résultats, des besoins et des ressources financières du projet, ainsi que de la dynamique forestière post-plantation qui sera observée.

## 7. Profils et compétences de l'organisation

Afin d'assurer une exécution efficace et techniquement satisfaisante de la mission de suivi post-plantation, l'organisation devra proposer une équipe pluridisciplinaire adaptée à l'ampleur des travaux.

L'équipe minimale attendue devra comprendre, les profils ci-après :

- **Un/une Coordonnateur(trice) technique**

Profil requis :

- Formation supérieure (Bac+4/5 minimum) en foresterie, écologie, environnement, agronomie, biodiversité ou domaine connexe ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conduite de projets de reboisement, restauration écologique, suivi forestier ou gestion environnementale ;
- Expérience avérée en coordination d'équipes de terrain et en gestion opérationnelle de prestations similaires ;
- Bonne capacité de planification, de supervision technique, de reporting et de communication.

- **Deux Technicien(ne)s forestier(ère)s / Responsable terrain**

Profil requis :

- Formation technique ou universitaire en foresterie, sylviculture, gestion des ressources naturelles, agronomie ou domaine équivalent ;
- Expérience d'au moins 3 ans dans les travaux de plantation, entretien forestier, regarnissage, densification et suivi de croissance des plants ;
- Bonne maîtrise des techniques d'entretien post-plantation (sarclage, désherbage, défrichage, arrosage, lutte contre les espèces envahissantes, etc.) ;
- Expérience dans l'encadrement d'ouvriers ou d'équipes communautaires.

- **Un/une Spécialiste en suivi écologique / biodiversité**

Profil requis :

- Formation supérieure en écologie, botanique, biodiversité, sciences de l'environnement ou discipline connexe ;
- Expérience d'au moins 3 ans dans le suivi écologique, la restauration d'habitats ou le suivi de la dynamique végétale ;
- Capacité à définir, renseigner et analyser des indicateurs de performance écologique (taux de reprise, mortalité, croissance, état phytosanitaire, biodiversité associée, etc.) ;
- Bonne maîtrise des outils de collecte et d'analyse de données environnementales.

- **Un/une Responsable pépinière**

Profil requis :

- Formation ou expérience pratique avérée en pépinière forestière, horticulture, agroforesterie ou reboisement ;
- Expérience d'au moins 2 ans dans la production de plants forestiers ;
- Bonne maîtrise des techniques de germination, repiquage, entretien, durcissement et préparation des plants pour regarnissage ;

- Capacité à assurer la disponibilité continue de plants de remplacement.
- **Quatre (04) Agents de terrain / Ouvriers forestiers**

Profil requis :

- Expérience pratique dans les travaux de terrain liés au reboisement, à l'entretien des plantations ou aux activités agricoles/forestières ;
- Bonne condition physique et disponibilité pour des interventions régulières ;
- Une expérience antérieure dans la zone du projet constituera un atout.
- **Main-d'œuvre locale**

L'organisation devra démontrer sa capacité à mobiliser, encadrer et former de la main-d'œuvre locale issue des villages riverains, en cohérence avec l'objectif d'inclusion communautaire porté par la mission.

Attentes spécifiques :

- Implication prioritaire des communautés locales dans les activités d'entretien et de surveillance ;
- Mise en place d'un dispositif simple de transfert de compétences ;
- Sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion et de protection des plants.

## 8. Contenu de l'offre

Les soumissionnaires auront à produire, dans une enveloppe cachetée les pièces ci-dessous définies datées et signées par eux, rédigées en langue française, en 1 exemplaire original papier + 1 copie électronique sur clé USB ou CD Rom.

Une lettre de soumission datée et signée, indiquant l'engagement du soumissionnaire à réaliser les prestations dans les conditions de prix et de délai proposé ;

**Une offre financière détaillée**, datée et signée, et une proposition d'échéancier de paiement.

**Un Dossier administratif comprenant :**

1. La carte de contribuable en cours de validité ou équivalent (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts) ;
2. Le registre de commerce ou équivalent ;
3. Un certificat d'imposition en cours de validité signé d'un responsable des impôts habilité, territorialement compétent (original) ;
4. Une attestation de non-faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire (original) ;
5. Une attestation de non-redevance et le bordereau de situation fiscale en cours de validité (original) ;
6. Une attestation de soumission pour CNPS (original) ou équivalent ;
7. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original) ;
8. Une attestation d'assurance RC Professionnelle ;
9. L'attestation et le plan de localisation ;
10. Pour les prestations réglementées, l'agrément ou l'habilitation du prestataire ;

11. Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de la convention de groupement. Dans ce cas, les pièces 1 à 9 devront être produites pour chacun des membres du groupement.

N.B. : Les pièces administratives devront être produites en original ou copies certifiées conformes par l'autorité du service émetteur et datées de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

### Une offre technique détaillée ;

Ce document comprendra :

- ✓ Présentation de l'organisation : Profil et Références ;
- ✓ Approche méthodologique proposée démarrant par l'état des lieux dressé à l'issue de la visite de site, l'approche méthodologique de faisabilité de la prestation incluant les aspects techniques et le planning de réalisation de la prestation ainsi que le planning de suivi ;
- ✓ Organisation envisagée : Composition et expertise de l'équipe de l'organisation ;
- ✓ Compréhension des termes de référence : commentaires et suggestions ;
- ✓ Qualité des réalisations ;
- ✓ Connaissance de la zone ;
- ✓ Moyens logistiques disponibles.

La description des prestations, ses annexes et autres pièces du Dossier de Consultation ne sont pas à remettre dans l'offre.

## 9. Appréciation de l'offre

Les offres seront évaluées comme suit :

L'offre technique (OT) pèsera pour 70% de la note finale et sera calculée suivant les critères du tableau ci-dessous qui seront appréciés en fonction des documents reçus :

Critères	Note
Présentation de l'organisation : Profil et Références	Sur 10 points
Approche méthodologique proposée	Sur 25 points
Organisation envisagée : Composition et expertise de l'équipe	Sur 20 points
Compréhension des termes de référence : commentaires et suggestions	Sur 10 points
Qualité des réalisations	Sur 10 points
Connaissance de la zone	Sur 15 points
Moyens logistiques disponibles	Sur 10 points
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Seules les propositions techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 60 points feront l'objet d'une évaluation financière.

L'offre financière (OF) sera évaluée comme suit :

Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) – Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 28.536.000.000 Francs CFA ayant son siège social  
1067 Bis, Rue 1750-Nouvelle Route de Bastos, Yaoundé (Cameroun) Boite Postale 35 543 Yaoundé enregistrée au RCCM  
RC/YAO/2016/B/715 - www.nachtigal-hpc.com

$$OF = \frac{\text{Montant évalué du mieux-disant} \times 100}{\text{Montant évalué du soumissionnaire}}$$

### Note Finale du prestataire = 0.7 x OT+ 0.3 x OF

Toutefois, si dans le panel des soumissionnaires apparaît une offre très en écart par rapport à la moyenne des offres, le Client se réserve le droit de revoir le dispositif de cotation des offres financières exposé ci-dessus.

- Les critères de mieux-disant sont susceptibles d'apporter 15% comme suit :

L'appréciation des offres dans les domaines de la santé et de la sécurité, et de l'éthique et de la conformité, constitue un critère de mieux-disant pouvant attribuer jusqu'à 10% de points supplémentaires.

L'appréciation du pitch constitue un bonus pouvant attribuer jusqu'à 5% de points supplémentaires.

### 10. Délais de soumissions des offres

Les offres devront parvenir au siège de NHPC **au 1067 Bis, Rue 1750-Nouvelle Route de Bastos Yaoundé (Cameroun)** au plus tard le vendredi le 22 mai 2026 à 12H00. Elles devront obligatoirement être présentées sous plis fermés portant uniquement la mention : « **Recrutement d'une organisation pour le suivi post-plantation des parcelles reboisées du projet Hydroélectrique de Nachtigal** » à l'attention du Service Achats de NHPC.

Les dossiers incomplets entraîneront une disqualification immédiate.

NB : les organisations qui désirent postuler seront conviées à une visite de reconnaissance préalable des sites, avant la soumission de leurs offres techniques et financières, afin de mieux apprécier les conditions d'exécution de la prestation.

### 11. Interlocuteurs

Pour toute information relative à la prestation, le Prestataire pourra contacter :

M **Joël NGOLA**

Cadre Biodiversité  
(+237) 681 70 31 54  
[joel.ngola@nhpc.cm](mailto:joel.ngola@nhpc.cm)

M **François Menye**  
Chef Service Procurement

(+237) 652 03 59 86  
[francois.menye@nhpc.cm](mailto:francois.menye@nhpc.cm)

## Annexe 1. Liste des espèces

### I. Espèces de bois d'œuvre

Nom local/commerciale	Nom scientifique
Acajou de Bassam/ngollon	<i>Khaya ivorensis</i>
Aningré A	<i>Aningeria altissima</i>
Bété	<i>Mansonia altissima</i>
Dabéma/Atui	<i>Piptadeniastrum africanum</i>
Doussié blanc/Pachi	<i>Afzelia pachyloba</i>
Azobé	<i>Lophira alata</i>
Eyong	<i>Eribroma oblongum</i>
Fraké/Limba/Akom	<i>Terminalia superba</i>
Fromager/Doum	<i>Ceiba pentandra</i>
Ilomba/Eteng	<i>Pycnanthus angolensis</i>
Iroko/Abang	<i>Milicia excelsa</i>
Koto/ Efok Ayus	<i>Pterygota macrocarpa</i>
Lotofa/Nkanang	<i>Sterculia rhinopetala</i>
Tali	<i>Erythrophleum ivorensis</i>
Padouk	<i>Pterocarpus soyauxii</i>
Moabi/ Adjap	<i>Baillonella toxisperma</i>
Ayous	<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Sapelli/assié	<i>Entandrophragma cylindricum</i>
Bibolo	<i>Lovoa trichilioides</i>
Ossel Abang	<i>Morus mesozigia</i>

### II. Espèces de PFNL.

Nom local/commerciale	Nom scientifique
Njansang/Ezezan	<i>Ricindendron heudelotti</i>
Mangue sauvage/Nd	<i>Irvingia gabonensis</i>
Mangue	<i>Mangifera indica</i>
Safoutier	<i>Dacryodes edulis</i>
Bitter cola/onié	<i>Garcinia cola</i>
Ebak	<i>Brachystegia mildbraedii</i>
Papayer	<i>Carica papaya</i>
Ekouk	<i>Alstonia booneii</i>
Okok	<i>Gnetum africanum</i>
Palmier à huile/Alen	<i>Elaeis guineensis</i>
Goyavier	<i>Psidium guajava</i>
Eveuss	<i>Klainedoxa gabonensis</i>
Poivre sauvage	<i>Piper sp.</i>
Voacanga	<i>Voacanga africana</i>

Medjanga medjagam	<i>Rauvolfia vomitoria</i>
Assam	<i>Uapaca guineensis</i>
Evoula	<i>Vitex doniana</i>
Engogom	<i>Myrianthus arboreus</i>
Zong kombe	<i>Solanum torvum</i>
Avocatier	<i>Persea americana</i>

26

